PROJET DE LOI DE FINANCES 2023 : DES DEPENSES SUPPLEMENTAIRES, SANS VISION COHERENTE

Mémo N°107

Le PLF 2023 a été présenté. Ce mémo donne un tour d'horizon de ce qu'il contient. Sans surprise, la (mauvaise) stratégie gouvernementale est maintenue… pour le plus grand plaisir du patronat.

Les principales mesures du PLF 2023

Sur l'environnement

59.6 Mds d'€ sont prévus, répartis entre le ministère de la transition écologique – qui récupère la mission « relations avec les collectivités territoriales » (40.3Mds€) et celui de l'énergie (19Mds€). Pour ce dernier, une part importante des crédits est consacrée au « bouclier tarifaire » (12 Mds€) sur un coût total estimé de 45 Mds€ en 2023. Ce bouclier n'empêchera pas les factures de bondir de 15% en 2023.

Le reste concerne principalement la rénovation thermique, la mobilité dite « durable », la biodiversité.

De manière générale, derrière les montants qui sont globalement en progression, l'empilement des dispositifs et l'absence de stratégie globale de rupture environnementale saute aux yeux. Sans pôle public de l'énergie, sans reprise en main du temps long, nous sommes condamnés à aller d'urgence en urgence.

Sur le travail

6.7 Mds€ supplémentaires sont débloqués pour le ministère du travail. Pour l'essentiel, les mesures concernent l'alternance, l'apprentissage, la mise en place de « France Travail » et la dotation de « France Compétences ».

Autres crédits importants :

- 3.6 Mds€ pour **l'enseignement scolaire**, essentiellement liés aux hausses (insuffisantes) des salaires des enseignants.
- 3 Mds€ supplémentaires pour **les armées,** qui devient le second poste le plus important après l'enseignement scolaire.
- 1 Mds€ pour **l'intérieur**, essentiellement pour de nouveaux recrutements et un renforcement des forces mobiles (le gouvernement se prépare sans doute à de fortes mobilisations sociales)

Sur l'emploi : 7 sur 10 dans l'intérieur, la justice ou les armées

Les 10 000 créations de postes sont réparties comme suit :

- Un tiers pour l'intérieur (3109)
- 2313 pour la justice
- 2000 pour l'éducation nationale ; en réalité +4000 AESH et – 2000 pour les autres personnels[1]
- +1583 pour les armées
- + 1000 pour le ministère du travail ; le journal Le Monde indique que Pôle Emploi conserve un renfort d'effectif avec 969 EQTP pour « recenser les chômeurs susceptibles de travailler dans les métiers en tension ». On a la confirmation claire de la vision gouvernementale en matière d'emploi ; « traquer »

[1] https://www.lemonde.fr/politique/article/2022/09/26/budget-2023-une-enveloppe-de-935-millions-d-euros-pour-augmenter-les-enseignants_6143203_823448.html

les chômeurs jugés réticents à travailler et donc responsables de leur situation. Au même moment, une enquête du Ministère du Travail révèle que le non-recours à l'assurance chômage pourrait concerner un chômeur sur 4[2]

- L'emploi au ministère de l'environnement reste stable… mais la saignée chez les opérateurs publics depuis 10 ans est nette :

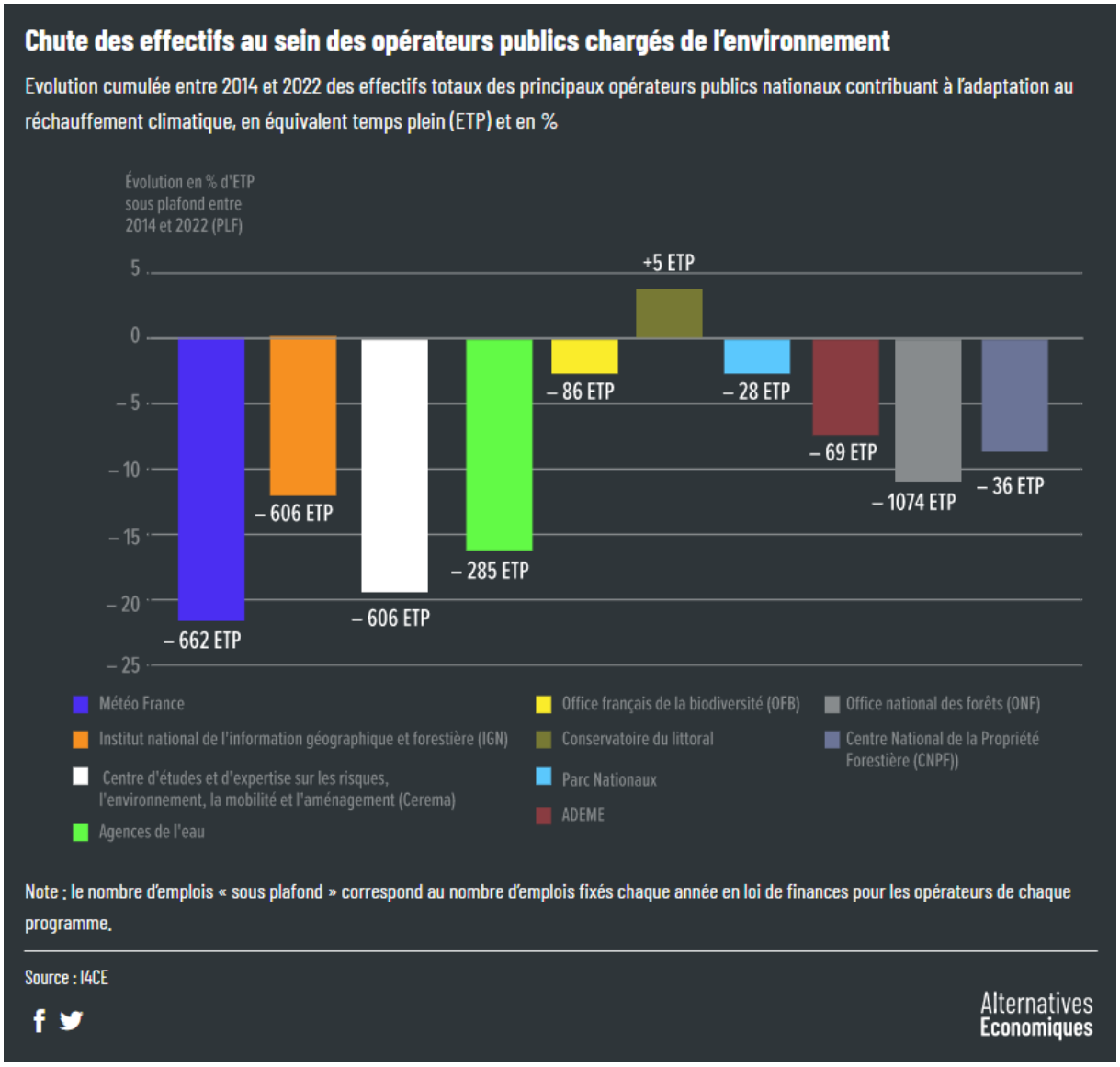

Financement et fiscalité : la fuite en avant continue

- Sans surprise, le Ministre de l'Economie a affiché son refus d'augmenter les impôts (des plus aisés ou du capital). Pas de taxe sur les superprofits, pas de mise à contribution des plus fortunés qui voient leur patrimoine augmenter, pas d'impôt sur les héritages (E. Macron a même promis leur *diminution*, accentuant la lutte pour sa classe).

[2] https://www.lesechos.fr/economie-france/social/exclusif-le-non-recours-a-lassurance-chomage-enfin-mesure-1853459

- Le véritable premier poste de dépense, ce sont les aides publiques aux entreprises qui s'élèvent à au moins 150 Mds€ par an, soit l'équivalent de plus de 30% du budget de l'Etat ou deux fois le budget de l'éducation nationale. La fuite en avant continue avec la suppression annoncée de la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), un nouveau cadeau fiscal de 8Mds€ (montée en charge progressive, avec d'abord une réduction de 4Mds€). La mise en faillite de nos services publics et protection sociale continue pour assurer le capital.
- On notera une indexation du barème de l'impôt sur le revenu sur l'inflation ; en relevant les tranches d'imposition, l'impôt payé par les ménages ne devrait globalement pas augmenter. Cela ne remplace en rien les nécessaires augmentations de salaires.

Un projet sans vision cohérente

De manière générale, le décalage entre les projections gouvernementales et la réalité telle qu'elle se dessine est saisissant. On notera :

- Le risque majeur de récession et de destruction d'emplois industriels, du fait de la hausse des taux d'intérêts d'un côté, et de l'explosion des prix de l'énergie de l'autre.
- L'inflation qui continue à être très élevée, ce qui rend déjà caduques la plupart des concessions offertes aux salarié-e-s du public et du privé (le « dégel » du point d'indice ne comble absolument les pertes de pouvoir d'achat liées à l'inflation).[3]
- Les besoins sont criants, et ni les dispositifs, ni les budgets ne sont à la hauteur. On se demande toujours à quoi sert le Commissariat au Plan, et on ne trouvera pas de stratégie énergétique cohérente au-delà de quelques mesures de saupoudrage.

En somme, c'est un budget trop faible, trop peu ambitieux, et sans réelle vision qui nous est présenté. Il s'inscrit dans la droite ligne des budgets précédents ; réductions d'impôts pour le capital, pression accrue sur le travail, saupoudrage et empilement de mesures désarticulées. Cette stratégie est vouée à l'échec, et si la situation économique empire, nous risquons d'avoir de nombreux autres budgets rectificatifs à commenter. La crise que nous traversons est structurelle ; le gouvernement mise sur un nouveau « quoi qu'il en coûte » pour laisser passer la vague et revenir le plus rapidement possible au statu quo. Or du statu quo, le monde du travail ne veut plus entendre parler. Le rapport de force ne peut que s'intensifier dans les mois à venir.

Montreuil, le 03 octobre 2022

[3] https://analyses-propositions.cgt.fr/memo-eco-oui-les-revenus-diminuent-en-france

ANNEXE 1

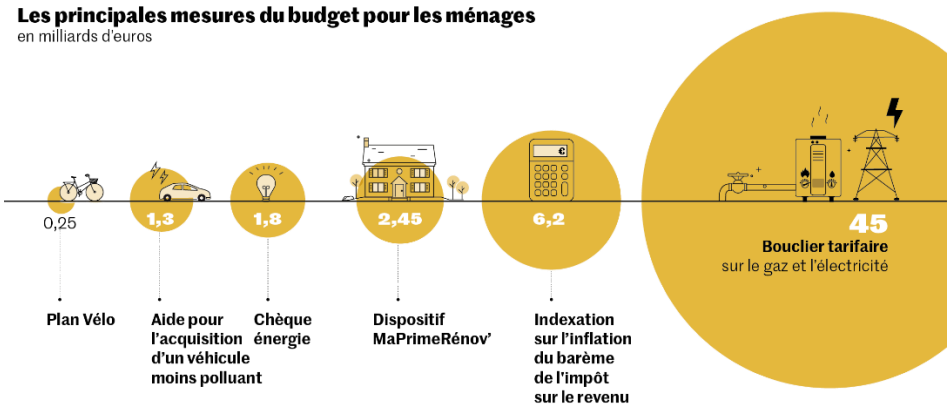

Sources : ministère des finances, Haut Conseil des finances publiques
Infographie : *Le Monde*

ANNEXE 2

Crédits des missions du budget général de l'État

32 MISSIONS hors « Remboursements et dégrèvements » - En CP en milliards d'euros, Hors contributions directes de l'État au CAS « Pensions »	LFI 2022[1]	LFR 1 2022	PLF 2023	Prévision 2024[2]	Prévision 2025
Action extérieure de l'État	2,9	2,9	3,1	3,1	3,1
Administration générale et territoriale de l'État	3,6	3,6	3,7	4,1	4,5
Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales	3,1	4,2	3,6	3,6	3,6
Aide publique au développement	5,1	5,1	5,9	6,3	7,0
Anciens combattants, mémoire et liens avec la nation	2,1	2,1	1,9	1,9	1,8
Cohésion des territoires	17,2	17,4	17,8	18,3	18,5
Conseil et contrôle de l'État	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7
Crédits non répartis	0,5	3,5	1,9	0,9	1,4
Culture	3,3	3,3	3,5	3,6	3,7
Défense	40,9	40,9	43,9	47,0	50,0
Direction de l'action du Gouvernement	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9
Écologie, développement et mobilité durables	20,6	29,9	26,5	24,6	24,6
Économie	4,1	20,7	3,7	4,0	4,2
Engagements financiers de l'État	44,3	56,2	60,2	55,4	58,8
Enseignement scolaire	56,5	56,5	60,2	62,0	62,8
Gestion des finances publiques	7,4	7,4	8,0	8,0	8,1
Immigration, asile et intégration	1,9	2,2	2,0	2,1	2,1
Investir pour la France de 2030	7,0	7,0	6,1	7,1	8,5
Justice	8,9	8,9	9,6	10,1	10,7
Médias, livre et industries culturelles	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
Outre-mer	2,1	2,2	2,4	2,5	2,5
Pouvoirs publics	1,0	1,0	1,1	1,1	1,1
Recherche et enseignement supérieur	29,1	29,1	30,6	31,3	31,9
Régimes sociaux et de retraite	6,0	6,0	6,1	6,2	6,3
Plan de relance	13,0	13,0	4,4	2,5	0,6
Relations avec les collectivités territoriales	4,3	4,5	4,4	4,3	4,2
Santé	1,3	1,3	3,4	2,6	2,1
Sécurités	14,7	14,7	15,8	16,3	16,8
Solidarité, insertion et égalité des chances	27,7	29,4	29,8	30,3	31,1
Sport, jeunesse et vie associative	1,7	1,7	1,8	1,6	1,5
Transformation et fonction publiques	0,8	0,8	1,1	0,8	0,6
Travail et emploi	14,5	17,0	20,7	16,9	16,2

(1) Au format du PLF pour 2023

(2) Au format du PLF pour 2023

ANNEXE 3

Emplois État et opérateurs
Budget général et budgets annexes

MINISTÈRES	État			Opérateurs			État et opérateurs	
	Schéma d'emplois[1]		Plafond d'emplois[2] PLF 2023	Schéma d'emplois[1]		Plafond d'emplois[2] PLF 2023	Schéma d'emplois[1]	
	LFI 2022[3]	PLF 2023		LFI 2022[3]	PLF 2023		LFI 2022[3]	PLF 2023
Agriculture et souveraineté alimentaire	-	+149	29 893	-129	-31	14 629	-129	+118
Armées	+492	+1 547	272 570	+18	+36	13 158	+510	+1 583
Culture	-15	+5	9 109	+30	-	19 969	+15	+5
Économie, finances et souveraineté industrielle et numérique	-1 498	-546	126 295	-42	+38	8 526	-1 540	-508
Éducation nationale et jeunesse	+50	+2 000	1 038 536	-25	-	3 067	+25	+2 000
Enseignement supérieur et recherche	+15	+25	5 179	+618	+755	246 366	+633	+780
Europe et affaires étrangères	-	+106	13 634	-	-	5 975	-	+106
Intérieur et outre-mer	+1 098	+3 069	302 138	+19	+40	3 067	+1 117	+3 109
Justice	+720	+2 253	92 061	-	+60	751	+720	+2 313
Santé et prévention	-	-	-	-	-	131	-	-
Services de la Première ministre	+211	+208	9 947	-	-	1 000	+211	+208
Solidarités, autonomie et personnes handicapées	+35	+54	4 930	-7	-105	8 298	+28	-51
Sports et jeux olympiques et paralympiques	-	-	1 442	+6	+5	699	+6	+5
Transformation et fonction publiques	+30	+39	470	+20	-	1 100	+50	+39
Transition écologique et cohésion des territoires	-224	+6	35 910	-14	+18	19 607	-238	+24
Transition énergétique	-	-	-	-10	+13	3 757	-10	+13
Travail, plein emploi et insertion	-	+60	7 773	-1 104	+979	56 041	-1 104	+1 039
TOTAL Budget général	**+914**	**+8 975**	**1 949 886**	**-620**	**+1 808**	**406 141**	**+294**	**+10 783**
Contrôle et exploitation aériens	-76	-	10 421	-4	-4	791	-80	-4
Publications officielles et information administrative	-7	-15	523	-	-	-	-7	-15
TOTAL Budgets annexes	**-83**	**-15**	**10 944**	**-4**	**-4**	**791**	**-87**	**-19**
TOTAL GÉNÉRAL	**+831**	**+8 960**	**1 960 831**	**-624**	**+1 804**	**406 932**	**+207**	**+10 764**

(1) Schéma d'emplois en ETP

(2) Plafond d'emplois en ETPT

(3) Format 2023